



ZETTING-DIEDING

Bulletin municipal 2017

infos



Le lapin de Pâques
(suite p.24)



Obtention de la 1ère
fleur
(suite p.20)



Extension de la salle
(suite p.10)



**INTER-TOURS
SOTRAM MATHIEU**
voyages

Thomas Cook

VOTRE PARTENAIRE POUR TOUS VOS DEPLACEMENTS

122 Route de Bitche 3 Route de Phalsbourg
SARREGUEMINES SARRE UNION
03 87 95 01 23 03 88 01 06 22

www.sotram-voyages.com




A L E X A N D R E
SCHÖETTEL

- Champion du monde de coiffure - Coiffeur conseil - Visagiste -

1, rue de la Sarre - 57905 DIEDING-ZETTING
Tél. 03 87 02 07 29
www.scm-coiffure.com

Alexandre hairstylist

EXPLOITATION FORESTIÈRE
— **Guy ANCEL**



3, Rue du Lavoir - **57930 BETTBORN** - Tél. 03 87 07 87 17



BEYEL

CARBURANTS - LUBRIFIANTS
6, rue du Port - 57930 MITTERSHEIM

03 87 07 67 23

Votre distributeur :
GNR - Go - Fioul
Huile TOTAL - Spécialiste Kärcher
Stockage et pompes pellets

NOUVEAU LIVRAISON **AdBlue®**



Boucherie-Charcuterie
LALUET

KALHAUSEN - 03 87 02 18 40

SPÉCIALITÉS:

- Viandes du Terroir
- Charcuteries Maison



Boulangerie - Pâtisserie
O Blé d'Or

54a Route de Bitche
57200 Sarreguemines
Tél. 03 87 28 79 47

Spécialisé en co-propriété
Multiservices

LE TOP
du nettoyage



Mme
et M. KLAM

Zone industrielle Sud
6 rue Gutenberg
57200 SARREGUEMINES
Tél. 06 08 53 71 53
Tél./Fax 03 87 28 75 38
www.letopdunettoyage.fr

MA

ETUDES

Cédric MIELCAREK
3, rue de Metz - 57990 IPPLING
Tél. : 06 51 50 41 89 - Fixe : 09 82 54 16 36
Fax : 03 72 53 00 06 - E-mail : contact@mketudes.fr



Bienvenue dans la lecture de ce nouveau bulletin retraçant quelques moments de vie de la commune.

On le feuillette d'abord rapidement pour y découvrir les photos qui y sont présentes, par plaisir d'y retrouver nos connaissances ou des lieux que l'on connaît. Puis on le reprend plus posément, en s'attardant peut-être sur certains sujets qui nous intéressent plus que d'autres.

Enfin, on partage ses lectures avec d'autres, des amis, des anciens du village, ses enfants ou ses petits enfants qui sont en photo dans les pages des écoles.

Chacun éprouve une forme de plaisir à la lecture de ce bulletin et c'est ce qui motive l'équipe de rédaction de le rendre meilleur encore.

C'est d'ailleurs pour en faciliter sa lecture que nous avons divisé notre bulletin en quatre rubriques.

Comme chaque année depuis maintenant quatre ans, nous y avons ajouté un petit supplément. On vous propose pour 2018 de redécouvrir les recettes de nos grand-mères.

À tester sans modération.

À la lecture de ce bulletin, vous découvrirez également que l'année 2017 a été riche en termes de réalisations communales. 2018 sera plus prolifique encore ...

L'année verra l'achèvement de l'extension de la salle socioculturelle avec des cuisines aux normes et une nouvelle bibliothèque. Cet été, les enfants pourront profiter d'un nouvel équipement sportif près du parking de la salle. Enfin, nous allons sécuriser l'intersection de la rue des Mésanges et de la rue de l'Eglise. Ce projet pourrait s'étendre jusqu'aux écoles avec la réalisation d'une aire de stationnement pour le bus, sécurisant l'accès à l'école et rendant les deux sens de la rue aux voitures.

À la lecture de ce bulletin, vous constaterez l'activisme de nos écoles, de nos associations et de tous ceux qui participent à la vie de la commune. Ce dynamisme fait l'attractivité de nos villages, nous ramène de la jeunesse, fait vivre nos écoles, pérennise nos associations, amène de l'animation.

Et tout cela dans une commune fleurie...

Bonne lecture, profitez bien des quelques moments de plaisir que pourra vous apporter ce bulletin.

Sommaire

■ Le mot du Maire	p.3
■ Les actions du Conseil municipal	
Conseil municipal.....	p.4
Budget.....	p.5-6
Réalisations 2017.....	p.7-8
Travaux et achats en 2017.....	p.9
Projets.....	p.10 à 13
Dossier urbanisme.....	p.14 à 17
■ Notre environnement	
Développement durable.....	p.18-19
Fleurissement.....	p.20-21
■ La vie du village	
Fêtes et cérémonies.....	p.22-23
Ecole maternelle.....	p.24 à 27
Ecole primaire.....	p.28 à 31
Périscolaire.....	p.32
Bibliothèque.....	p.33-34
Arboriculteurs.....	p.35
Country valley.....	p.36
Aviculteurs.....	p.37
Conseils de fabrique.....	p.38-39
AS Zetting.....	p.40-41
Vétérans Zetting-Sarreinsming.....	p.42
Club d'épargne Concorde.....	p.43
■ Pêle-mêle	
Etat-civil.....	p.44
Le PACS.....	p.45
Renseignements utiles.....	p.46



Les actions du Conseil Municipal

Conseil municipal



Les membres du Conseil municipal au « Chalet de Zetting » :

Régis Schlegel, Aline Lotz, Gilles Le Borgne (Adjoint délégué aux Finances et à l'Urbanisme), Michèle Peifer, Yves Scheiber, Nathalie Benmedjeber, Blandine Stenger, Martine Lett (Adjointe déléguée aux Ecoles et aux Associations), Bernard Jedar (Adjoint délégué aux Travaux), Didier Stern, Pierre Beckmann, Bernard Fouilhac-Gary (Maire), Lhacène Nachi.

Sont absents sur la photo : Alphonse Ertzscheid et Michael Kremer.



RAYMOND LAGUERRE
06 77 25 30 79

10 rue du Moulin
57430 SARRALBE

Tél. 03 87 97 93 69
Fax. 03 87 97 85 66

SVHFRANCE@WANADOO.FR

TAXI SONIA
7 j/7 24h/24

133 rue Saint-Michel
57910 NEUFGRANGE
Alain : 06 08 83 86 31
Sonia : 06 80 43 60 38

Chauffeur trilingue : Français - Allemand - Anglais

DISPONIBILITÉ - CONVIVIALITÉ - CONFORT - EFFICACITÉ
UN SERVICE DE QUALITÉ SUR MESURE



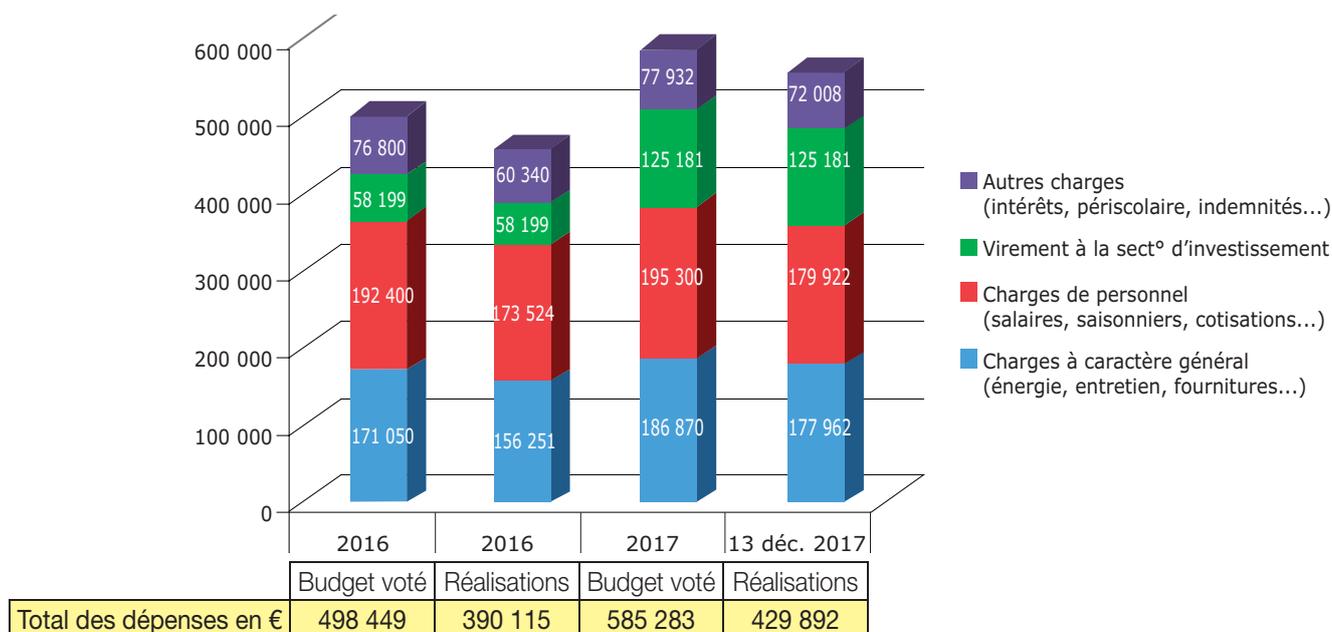
- Transports sanitaires (TAP)
- Transports aéroport/gare
- Transports de colis/voitures
- Transports touristiques/sorties week-end
- Transports assistances



Budget

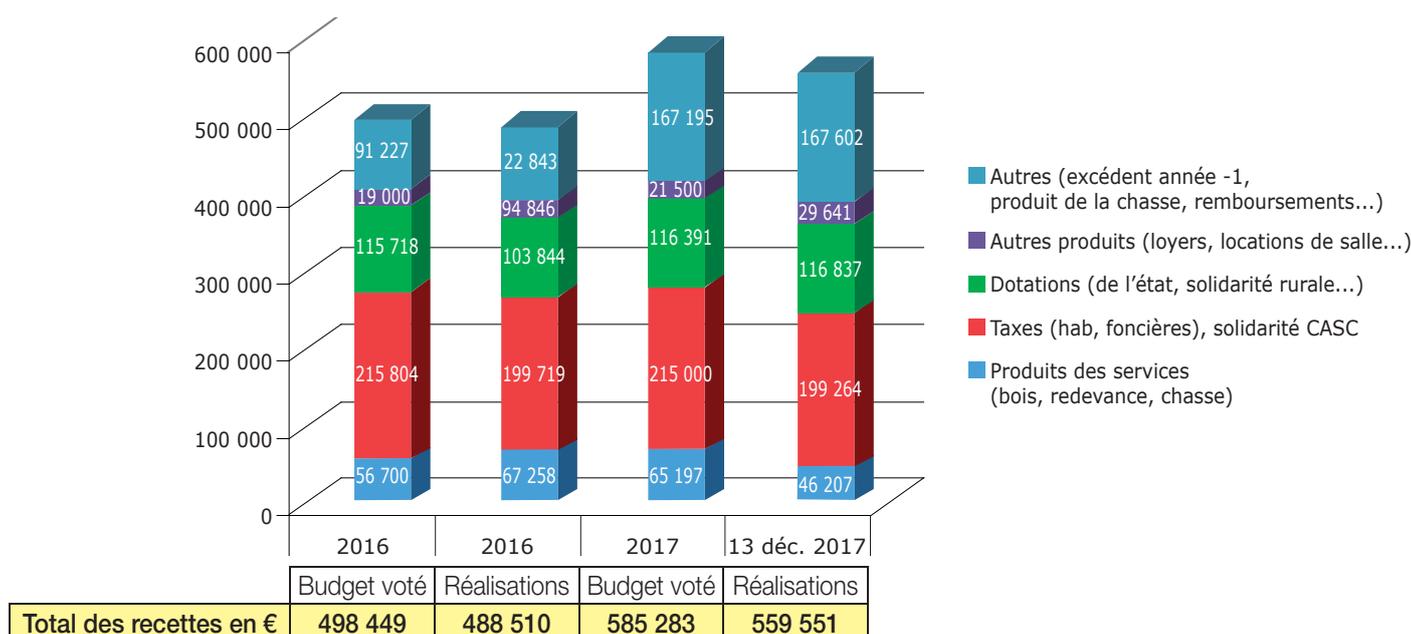
Des dépenses de fonctionnement raisonnées et respectées

La colonne des réalisations montre le budget dépensé comparativement au budget voté la même année.



Le virement à la section d'investissement est en hausse pour équilibrer le budget et pour prévoir le montant des dépenses d'investissement sur l'année 2017. Les travaux en régie et le succès grandissant du périscolaire expliquent les hausses des autres charges et des charges à caractère général.

Des recettes de fonctionnement équilibrées par rapport aux dépenses



Le budget voté de 2017 montre le maintien des taxes de fonctionnement.

De plus, la forte demande de location de la salle tout comme le nouveau loyer de l'appartement de Dieding ont permis d'augmenter nos recettes.



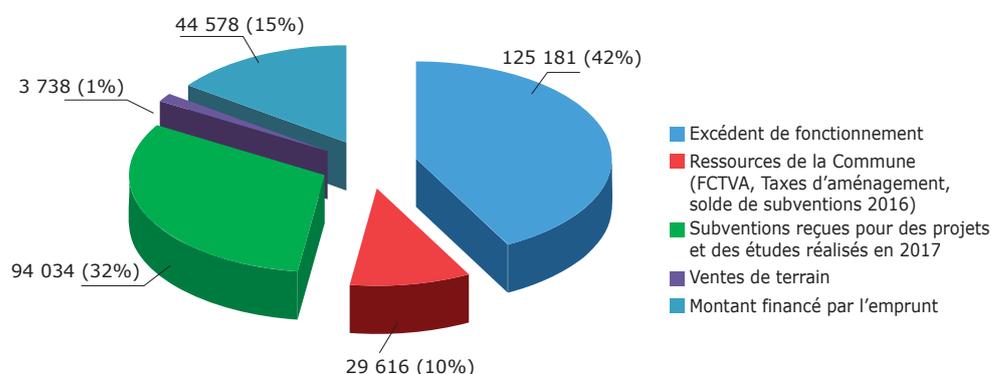
Les actions du Conseil Municipal

Les dépenses réalisées du budget d'investissement 2017

Selon les travaux projetés et les subventions accordées par diverses structures (Etat, Région, Département, CASC, CAF...) qui définissent chacune leurs règlements pour les dossiers de subvention, le bilan des dépenses réalisées du budget d'investissement est présenté dans le tableau suivant :

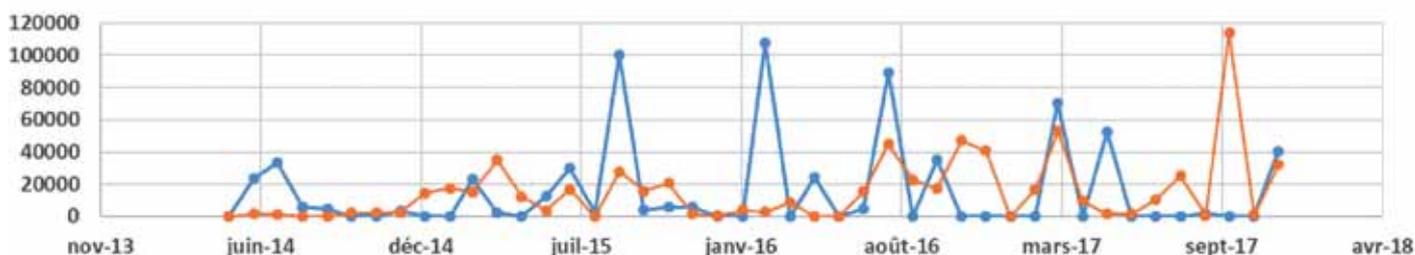
Dépenses du budget d'investissement	Réalisations
Frais d'études (MO extension salle, étude de sol, aire de covoiturage, aménagement ...)	23 565 €
Logiciels cloud, matériel de bureau et informatique	9 528 €
Acquisition de la Mairie : clairon, tondeuse, panneaux signalétiques, mobilier pour l'école	7 101 €
Restauration et isolation d'un appartement à Dieding	35 523 €
Création de la plate-forme d'un city-stade	38 561 €
Réalisation du parking-aire de covoiturage	113 000 €
Travaux d'extension de la salle : branchements d'électricité, de gaz, et gros œuvre en partie	70 520 €
Groupe scolaire : marquage de la cour et installation de bacs d'aménagement à l'école maternelle, installations de stores et réaménagement du local de rangement à l'école primaire	3 733 €
Conception et fabrication du panneau signalétique du « Chemin des bornes »	1 557 €
Acquisition de terrains hors lotissement	4 893 €
Total des dépenses d'investissement pour 2017	297 147 €

La répartition des recettes pour financer ces investissements du budget 2017



Le montant financé par une partie de l'emprunt contracté en 2015 permet d'anticiper les subventions à percevoir de divers organismes dont le versement est soumis à un certain seuil de réalisation d'un projet sur facturation.

Un historique du budget d'investissement soutenu par une ligne de trésorerie si nécessaire



Pour 2018, les subventions accordées par divers organismes (Etat, Région, Département, Casc, Amendes de police...) se montent à plus de 310 000 €, et pour anticiper les versements, la commune sollicitera une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 € à 1%, soit une forme d'emprunt sur un an, qui ne peut être utilisée que partiellement en cas de nécessité pour le paiement de travaux de projets d'investissements (salle socioculturelle, city-stade ...).



Réalisations 2017:

Aire de covoiturage

«Augmenter la capacité de stationnement sur Dieding et Zetting».

Lors de manifestations remplissant notre salle socio-culturelle, le manque de place était flagrant : les véhicules se garaient dans le champ voisin, où sur des emplacements privés, provoquant les plaintes des riverains.

Désormais, ce sont des places de plus qui sont offertes, notamment aux personnes se rendant au Chalet de Zetting, dont l'accès par l'arrière est possible en été.

De plus, le parking sert comme convenu, d'aire de covoiturage, notamment le week-end, moment où les clubs de sport se regroupent pour partir en compétitions.

Nous avons en parallèle fait un appel à subvention pour acquérir un véhicule électrique que nous souhaitons mettre au service des associations, tout en permettant aux habitants de la commune de louer le véhicule via une application smartphone d'autopartage. Le parking aurait ainsi accueilli une borne de rechargement électrique dans le cadre d'un appel à projet de la communauté d'agglomération. Malheureusement, malgré un fort soutien de notre sous-préfet d'arrondissement, ce projet n'a pu obtenir de fond public et la commune ne peut, à elle seule, soutenir cet investissement. Souhaitons que l'avenir sourira à ce projet qui restera pour l'instant dans nos tiroirs.



Fiche technique :

Début des travaux : Décembre 2016

Fin des travaux : Mars 2017

Financement :

Détails des coûts	
1/Acquisition du terrain	18 000 €
2/Parking avec enrobé	92 000 €
3/Maîtrise d'œuvre	3 000 €
Coût total :	113 000 €
Détails des subventions	
Amendes de police	17 900 €
Subvention Etat (FSIL)	42 800 €
Fond régional	17 200 €
Total subventions :	77 900 €
Coût pour la commune :	
	35 100 €





Rénovation du logement de Dieding

La commune de Zetting possède plusieurs logements qu'elle met en location, ce qui lui assure un petit revenu. Il s'agit des trois logements de fonction des écoles, qui ne sont plus guère utilisés par les enseignants, de nos jours.

Lors du départ du dernier locataire du logement de Dieding, celui-ci nous avait signalé les problèmes d'humidité présents dans l'appartement et de la nécessité de réaliser les travaux d'étanchéité et d'éviter les remontées humides par les murs.

Nous avons donc lancé ces travaux afin de remettre en location un appartement sain, tout en réalisant des travaux d'isolation thermique. Nous avons également remplacé le chauffage central, qui provenait jusqu'alors d'une chaudière fioul partagée avec le conseil de fabrique. Nous avons enfin procédé au rafraîchissement complet de l'ensemble du logement, en y refaisant l'électricité, la peinture, la cuisine et la salle de bain.

Le logement a ainsi pu être reloué rapidement, puisque le locataire retenu était dans l'attente de la fin des travaux pour emménager immédiatement.

Le nouveau loyer a été fixé en conseil municipal, sur la base d'une étude commandée à une agence immobilière de Sarreguemines. Celui-ci a pu être réhaussé en fonction du type de bien mis en location, et du marché locatif dans la région sarregueminoise.

Notons enfin que, si plusieurs artisans se sont succédés dans la remise à neuf de ce logement, une bonne partie des travaux a été réalisée en régie par nos ouvriers communaux dans le cadre d'un chantier d'hiver.



Fiche technique :

Début des travaux : Décembre 2016

Fin des travaux : Mars 2017

Financement :

Détails des coûts TTC	
1/Traitement humidité	2 094 €
1/Travaux en régie (plancher, peinture)	2 411 €
2/Isolation	16 354 €
3/Mise aux normes et chauffage électrique	12 936 €
4/Cuisine équipée	4 139 €
Coût total :	37 934 €
Détail des recettes	
Loyer mensuel	470 €
Gain annuel	5640 €
Durée d'amortissement du coût :	
Environ	7 ans





Travaux et achats durant l'année 2017

La commune a investi pour l'entretien du village et la modernisation de ses équipements

► Mairie, bâtiments et espaces communaux :

- Acquisition de divers outils (tondeuse, scie ...) : 1705 €
- Acquisition d'un clairon, de panneaux signalétiques, de matériel informatique : 1234 €
- Restauration de registres : 1 228 €
- Achats divers pour réparation et entretien : 3300 €



► Ecole maternelle :

- Installation de bac de jardinerie réalisé par un paysagiste : 554 €
- Traçage d'un circuit éducatif dans la cour réalisé par une entreprise de signalisation : 1 434 €
- Acquisition de tables et de chaises supplémentaires : 854 €



► Ecole primaire :

- Installation de rails et stores pare-soleil : 1 745 €
- En régie : Installation d'une rambarde de sécurité en pin : 240 €



► Logement de Dieding en régie :

- Réalisation du plancher de l'étage sur panneaux OSB et réfection en peinture de l'escalier et des plafonds : 2411 €

► Acquisitions foncières hors lotissement : 4 893 €

Des travaux ont été réalisés pour l'entretien et le développement des espaces de rencontres.

► Café Restaurant « Le chalet de Zetting »

- Changement du chauffe-eau : 2 332 €
 - Luminaires pour l'espace « terrasse » : 3 290 €
- Le gérant a réalisé et financé la boiserie et le mobilier pour aménager l'espace « terrasse ».



► Entretien des espaces verts et des locaux en régie :

De jeunes stagiaires saisonniers ont prêté main forte à tour de rôle aux ouvriers pour divers travaux :

- Arrosage, désherbage
- Entretien des bâtiments communaux
- Fleurissement de la commune : 5 000 €
- Fauchage-élagage, curage des avaloirs

Les efforts progressifs d'embellissement des espaces fleuris avec des techniques et des matériaux respectueux de l'environnement, les formations et les conseils de professionnels de la nature, ont contribué à l'attribution d'une première Fleur !





Projets

Extension de la salle socio-culturelle

Voici une rétrospective des travaux d'extension de la salle socio-culturelle, afin de créer à la fois une nouvelle cuisine aux normes «propre» et «sale», et un nouvel espace d'accueil accessible aux «Personnes à Mobilité Réduite» pour la nouvelle bibliothèque.

► **Août 2017 :**

Terrassement, fondation et montage du vide sanitaire



► **Septembre 2017 :**

Pose et coulage de la dalle



► **Mi Septembre :**

Réalisation du gros-œuvre



► **Fin Novembre 2017 :** fin du gros-oeuvre



► **Décembre 2017 :** Installation de la charpente et de la couverture pour la mise hors eau.





Création d'un city stade

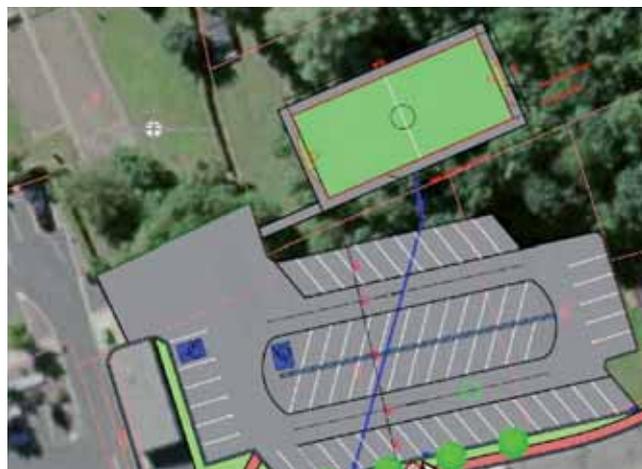
Depuis la mise en place du conseil municipal actuel, nous réfléchissons à la conversion du plateau sportif situé près de l'école en un city stade, plus moderne et attractif pour nos enfants. Nous avons en effet constaté que beaucoup d'ados faisaient le trajet à vélo jusque Wittring dans le but d'utiliser leur installation. Ainsi, depuis 2014, quelques devis d'entreprises spécialisées en terrains synthétiques restaient dans nos tiroirs, dans l'attente d'un plan de financement réalisable.

C'est lors de la prise de contact avec la SNCF, pour l'acquisition d'une parcelle destinée à l'aire de covoiturage, que l'idée a germé dans l'esprit du conseil d'utiliser cette surface supplémentaire pour le city-stade.

Cet endroit permettait d'offrir une solution de jeu supplémentaire pour les jeunes par rapport au plateau sportif actuel. En outre, pour les parents « occupés » au restaurant ou à une manifestation dans la salle socio-culturelle, le city stade offre une solution extérieure à leurs jeunes pour se défouler.

Enfin, car la sécurité est un aspect important, les city stades actuels offrent des solutions permettant d'empêcher les ballons de s'envoler jusque sur les voitures du parking, où dans les jardins des proches particuliers. Ce projet a été présenté aux ados de Zetting et Dieding lors d'une rencontre organisée entre la municipalité et les jeunes. A leur écoute, nous avons établi un cahier des charges que nous avons remis à notre maître d'œuvre pour la nouvelle consultation ouverte.

En octobre dernier, nous avons démarré les travaux avec la réalisation du plateau. Celui-ci a pu accueillir le chapiteau de l'October Fest de Zetting. Cette première tranche de travaux ne s'est pas faite sans surprise puisqu'une ancienne décharge sauvage a été mise à jour, nécessitant des travaux supplémentaires de nettoyage, et donc des coûts non prévus. Nous espérons malgré tout pouvoir tenir notre budget et avoir finalement une installation de qualité, et cela pour la fin du printemps prochain.



Fiche technique :

Début des travaux : Octobre 2017

Fin des travaux : Mai 2018

Financement :

Détails des coûts	
1/Acquisition du terrain	8 000 €
2/Terrassement/voirie	38 561 €
Mur de soutènement	9 590 €
3/City stade/filet pare-ballon	45 800 €
Coût total :	101 951 €
Détails des subventions	
CASC	29 500 €
Subvention État (DETR)	33 643 €
Total subventions :	77 900 €
Coût pour la commune :	35 100 €





Réduction de la facture énergétique liée à l'éclairage public

En 2015, un article publié dans notre bulletin communal faisait un bilan de l'éclairage public sur Zetting, laissant apparaître une dépense annuelle liée à notre éclairage de plus 10 000 €.

Pour rappel, le village se compose à ce jour de 169 luminaires sur ZETTING répartis sur 7 coffrets électriques et de 28 luminaires sur l'annexe de DIEDING alimentés par 2 coffrets. Suivant la vétusté des lampadaires et des types de lampes, des priorités de rénovations ont été respectées. Des abaisseurs de tension ainsi que des horloges astronomiques ont été installés dans certains coffrets électriques. Dans le lotissement La Pommeraie, les abaisseurs de tensions font partie intégrale du lampadaire. Dans la rue de la chapelle les lampes ont été remplacées, car elles n'étaient plus adaptées au système de variateurs de puissance.

En 2018, selon la décision du Conseil Municipal lors de la vente du terrain portant l'antenne de téléphonie à FPS, la perte d'un loyer annuel supposait l'investissement pour une recette équivalente à long terme pour la commune, nous avons choisi de moderniser l'éclairage public.

Ainsi, l'ensemble des éclairages consommant plus de 150W par point lumineux, soit plus de 25 points lumineux passeront en éclairage LED.

Nous poursuivrons ensuite dans le remplacement des éclairage 100W présents dans l'ensemble des candélabres non soumis, à cette heure, à un système d'économie d'énergie par abaissement.

C'est 70 points lumineux qui passeront alors en éclairage LED.

La facture énergétique sera divisée par 2 et la planète s'en portera mieux !

Fiche technique :

Début des travaux : Juin 2018

Fin des travaux : Septembre 2018

Financement :

Détails des coûts	
1/Remplacement lampes 150 W	11 000 €
2/Remplacement candélabres type 1	13 000 €
3/Remplacement candélabres type 2	10 000 €
4/Remplacement candélabres type 3	18 000 €
Coût total :	52 000 €
Détails des recettes	
Fond CASC	18 710 €
Vente de parcelle	25 000 €
Total subventions :	38 700 €
Coût pour la commune :	8 290 €
Durée d'amortissement du coût	
	2 ans





Sécurisation du carrefour rue de l'Eglise / rue des Mésanges et création d'une zone d'évitement de bus

Les écoles primaires de Zetting et de Rémelfing, ayant chacune deux classes dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal, un bus circule 4 fois par jour entre les deux villages. Lors de son parcours, le croisement entre la rue de l'Eglise et la rue des Mésanges est particulièrement dangereux car il implique pour le bus du fait d'un angle réduit de braquage, une emprise sur le trottoir délimité par un muret.

L'école maternelle étant accolée à l'école primaire, le flux des véhicules et des piétons est important aux heures d'accès aux écoles, la présence du bus nécessite de mettre la voie en sens unique à ces horaires afin de sécuriser la circulation d'autant que la rue des mésanges possède un trottoir très étroit et la visibilité est réduite.

Dans le cadre de la sécurisation de l'accès, notamment pour le bus de l'école, la commune souhaite réaménager la voirie.

Les travaux ont pour objectifs :

- De ralentir les véhicules arrivant du bas de la « rue de l'église » en installant un céder le passage et un îlot giratoire à cette intersection
- D'élargir l'intersection pour faciliter le passage du bus
- De réaliser un trottoir « rue des mésanges » pour sécuriser l'accès des piétons, notamment les enfants se rendant au groupe scolaire. Le transformateur sera déplacé avec l'accord obtenu d'ENEDIS.
- De créer une zone d'évitement de bus pour libérer de l'espace de circulation sur la rue des mésanges.
- De créer quelques places de parking à proximité de la grille principale de l'école primaire.

Nous envisageons la réalisation de ces travaux de sécurisation à partir de l'été 2018 en période de congés scolaires en deux étapes : le carrefour, nécessitant le déplacement du transformateur puis la zone d'évitement de bus

Fiche technique :

Début des travaux : Juin 2018 - Fin des travaux : Septembre 2019

Financement :

Détails des coûts	
Acquisition du terrain	4 956 €
Maîtrise d'œuvre	3 920 €
Sécurisation du carrefour et création du parking	113 245 €
Zone d'évitement de bus	51 015 €
Coût total :	173 135 €
Détails des subventions	
Département	43 284 €
CASC	42 797 €
Amendes de police	38 068 €
Total subventions :	129 149 €
Coût pour la commune :	
	48 986 €





Dossier urbanisme

La phase de diagnostic a permis d'établir un grand nombre de constats et d'enjeux sur différentes thématiques :

- Le logement et l'habitat ;
- Les paysages et l'aménagement du territoire ;
- L'environnement et l'énergie ;
- Les espaces naturels et agricoles ;
- Les déplacements et le cadre de vie ;
- Les activités économiques ;
- Le tourisme et le patrimoine.

Ces constats et ces enjeux ont permis d'élaborer le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, document dans lequel la commune exprime **les orientations générales** qu'elle retient pour le **développement de son territoire**.

Document politique, il exprime le projet municipal pour le court et le moyen terme.

Il constitue ainsi la « clef de voûte » du PLU et à ce titre, il guide sa mise en forme réglementaire au travers du plan de zonage, du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation.



LE PADD : DES OBJECTIFS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE



Logement Habitat

Répondre aux besoins de logement en conciliant renouvellement urbain, densification et opération nouvelle

Pour répondre à ses objectifs de développement la commune souhaite :

- inscrire un objectif de création de logements nouveaux entre 70 et 80 logements à l'horizon 2030 ;
- privilégier le renouvellement urbain et la densification plutôt que les extensions ;
- promouvoir le bâti dans les dents creuses ;
- phaser le développement urbain.

Renforcer la diversité de l'offre en logement

- Assurer la possibilité d'un parcours résidentiel complet grâce à l'aménagement ou la construction de logements adaptés aux jeunes, jeunes ménages et aux personnes âgées, et notamment en renforçant l'offre en logements et en terrains constructibles de tailles adaptées ;
- Encourager le développement d'une offre de logement pour répondre à l'évolution des modes de vie et des modes d'habiter (locataire ou propriétaire) notamment en renforçant l'offre locative.





Paysage Aménagement

Favoriser l'intégration des nouvelles constructions dans la topographie

- Permettre l'implantation de nouvelles constructions au sein de l'enveloppe urbaine en veillant à leur intégration dans le tissu bâti existant et dans le paysage ;
- Respecter la topographie naturelle du site et favoriser l'insertion des constructions dans la pente ;
- Minimiser les modifications du terrain naturel pour les constructions nouvelles, en particulier en cas d'opérations d'aménagement ;
- Limiter les hauteurs des constructions et veiller à ne pas dépasser la hauteur des lignes de constructions existantes ;
- Permettre l'implantation de nouvelles formes architecturales permettant par exemple de bénéficier au maximum des apports solaires gratuits en hiver.

Limiter la consommation foncière, l'étalement urbain et le mitage territorial

- Limiter le développement du village (hors de l'enveloppe urbaine) à une emprise d'environ 3,5 ha ;
- Promouvoir la rénovation et la transformation des bâtiments existants ;
- Interdire les constructions isolées.

Veiller à un développement urbain cohérent

- Permettre la réhabilitation du bâti ancien tout en respectant les typologies existantes et en veillant à ne pas engendrer des problèmes de stationnement ;
- Prévoir les développements urbains en continuité du tissu bâti existant, à l'exception de la zone d'équipements ;
- Faciliter la collecte des ordures ménagères (aire de retournement pour les voiries nouvelles d'une certaine longueur par exemple).

Préserver un cadre naturel et paysage de qualité

- Conserver des espaces de respiration (jardin et vergers) en zone urbaine ;
- Veiller à la qualité des entrées de village qui sont déterminantes pour l'image de la commune en limitant notamment l'impact visuel des nouvelles constructions ;
- Limiter l'impact visuel du bâti isolé (maisons d'habitations et abris pour animaux).





Les actions du Conseil Municipal



Environnement Energie

Renforcer la diversité de l'offre en logement

- Prendre en compte les zones soumises aux risques d'inondations identifiées dans le PPRI du de la Vallée de la Sarre, le long de la rivière ;

Préserver les continuités écologiques

- Éviter l'extension urbaine sur les zones à dominante humide ;
- Préserver et entretenir la ripisylve existante le long de la Sarre ;
- Préserver les habitats des espèces protégées (le milan royal, la pie-grièche écorcheur, l'azurée des paluds...) en évitant le développement des constructions sur ces secteurs ;



- Prendre en compte la Trame Verte et Bleue locale avec notamment la préservation du noyau de biodiversité au Nord-Est du territoire et du corridor écologique des milieux forestiers.

Adopter les principes du développement durable

- Encourager les rénovations énergétiques ;
- Permettre l'exploitation des énergies renouvelables tout en prenant en compte les spécificités du bâti environnant ;
- Valoriser la démarche d'utilisation des énergies renouvelables pour les bâtiments et équipements publics ;
- Favoriser le développement d'un habitat à faible consommation énergétique (conception bioclimatique, maison passive) et respectueux de l'environnement (type écoquartier) mais conserver des typologies cohérentes avec le bâti local existant ;
- Optimiser l'alimentation en énergie des nouvelles opérations d'aménagement en développant des solutions innovantes (réseau de chauffage collectif, récupération d'énergie, énergies renouvelables) ;
- Optimiser la gestion des eaux pluviales (rétention à la parcelle, infiltration, recyclage, ...).



Espaces naturels et agricoles

Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers

- Rendre inconstructible les espaces naturels reconnus à l'échelle régionale, en particulier les ZNIEFF de type I (Vergers et prairies du coteau In Den Reben à Stilzheim – Canal des houillères de la Sarre entre Wittring et Zetting – Friche du Rosselberg à Zetting) et de type II (Paysage agricole et forestier diversifié d'Alsace Bossue) ;
- Préserver l'activité agricole et valoriser les ressources de la commune en équilibre avec les besoins d'extensions urbaines de la commune ;
- Préserver les espaces de prairies et les vergers en limite de zone urbaine ;
- Définir les interfaces entre tissu bâti et espaces agricoles et naturels.



Déplacements **Cadre de vie**

Renforcer la diversité de l'offre en logement

- Optimiser la gestion du stationnement privatif ;
- Intégrer l'enjeu du stationnement aux opérations de construction et d'aménagement et à la réflexion du renouvellement urbain ;
- Aménager des espaces de stationnement public pour libérer les voies de circulation notamment piétonnes.

Encourager la mobilité alternative

- Soutenir une desserte ferroviaire efficace ;
- Poursuivre le développement des cheminements doux notamment pour relier Dieding à Zetting ;
- Mettre en valeur le patrimoine naturel en renforçant son accessibilité par le maintien et/ou l'aménagement de cheminements pédestres ou cyclables ;
- Encourager l'usage mixte de la voirie, en la considérant comme un espace à partager par tous les usagers.

Encourager la mobilité alternative

- Maintenir et favoriser le bon fonctionnement de l'école communale ;
- Adapter l'offre d'équipements aux besoins des habitants dans un souci de mixité générationnelle ;
- Pérenniser la qualité et l'utilisation des équipements associatifs et culturels ;
- Poursuivre le développement des équipements entre Zetting et Dieding ;
- Favoriser les services à la personne (accueil petite enfance, RAM, accueil des personnes âgées...).



Activités **économiques**

Accompagner le développement des activités économiques

- Soutenir l'implantation de commerces de proximité en acceptant la mixité des fonctions ;
- Permettre la diversification des exploitations agricoles dans le respect du contexte environnemental de la commune ;
- Préserver les entreprises locales et favoriser leurs extensions limitées dans le respect du contexte environnemental de la commune ;
- Encourager l'installation des professions libérales, des petites entreprises et des activités de proximité dans le tissu bâti ;
- Valoriser la vente des produits locaux ;
- Veiller à une stratégie intercommunale qui conduit à ne pas envisager de ZA à Zetting.



Patrimoine **Tourisme**

Mettre en valeur les potentiels touristiques

- Valoriser le potentiel touristique de la Sarre et du canal des Houillères en poursuivant l'aménagement de leurs abords ;
- Favoriser l'implantation d'équipements et d'activités touristiques, sportives et de loisirs en lien avec ces infrastructures ;
- Préserver et entretenir le patrimoine architectural local remarquable ;
- Conserver les caractéristiques urbaines du centre ancien ;
- Communiquer sur la présence d'hébergement touristique, type gîtes et chambres d'hôtes.





Développement durable

La commune :

Comme vous avez pu le constater beaucoup d'endroits de la commune ne sont plus aussi nets que cela a pu être durant les années passées. Cela résulte de l'arrêt des produits de désherbage, les produits phytosanitaires depuis le début de l'année.

OBJECTIF zéro pesticide sur mon trottoir

La France est le troisième pays mondial et le premier européen plus gros utilisateur de pesticides. Herbicides, insecticides et fongicides sont déversés et contaminent l'ensemble de notre environnement avec des conséquences néfastes pour notre santé.

Réduire et abandonner l'usage des pesticides est une nécessité. **Les communes, depuis le 1^{er} janvier 2017, ont l'interdiction d'utiliser des pesticides chimiques pour l'entretien des espaces verts, des voiries et des trottoirs.**

Cette interdiction concernera les particuliers au **1^{er} janvier 2019** pour l'entretien des cours, allées et jardins... **Mais dès maintenant, vous ne devez pas utiliser de pesticides sur les trottoirs.**

L'arrêt de l'utilisation des herbicides par les agents communaux ne signifie pas l'abandon de l'entretien des trottoirs. Les agents mettent en œuvre des techniques de désherbage alternatif comme par exemple le balayage, le binage, le rototille, le désherbage thermique ...

Cependant, ces techniques ne peuvent pas éradiquer toutes les plantes spontanées de nos rues mais doit-on obligatoirement les éliminer systématiquement ?

Les « herbes folles » ne sont ni sales ni dangereuses, elles peuvent avoir des vertus culinaires ou médicinales et elles constituent la biodiversité au pied de chez vous.

Alors acceptez-les sur votre trottoir, au pied de votre mur ou de votre clôture.

Si elles vous dérangent, n'hésitez pas à désherber mais sans utiliser de pesticides.

« Nous ne savons ni nuisibles ni dangereuses »
« On ne fait rien de mal ! »

« L'entretien de la voirie communale et de ses dépendances dont les trottoirs est de la compétence des communes. Cependant, cette charge d'entretien ne constitue pas une stricte obligation, le maire peut prévoir, par arrêté municipal, que cet entretien soit réalisé par les habitants devant leur habitation (code général des collectivités territoriales). »

Les cimetières :

La commune dispose de trois cimetières deux à ZETTING et un à DIEDING. Deux de ces cimetières ont un revêtement en schiste. Très perméable, ces sols ne sont pas compatibles à l'usage de désherbants chimiques car ils accélèrent l'érosion, détruisent toutes vies des sols (insectes, vers de terre etc.). La bataille contre les «mauvaises herbes» est perdue d'avance, car nous le savons tous, la nature reprendra toujours ses droits.

La solution... laissons pousser !!!! Raisonnablement bien sûr.

Ce que nous proposons :

La végétalisation de nos cimetières, engazonnement des schistes, créations de parcelles refuges pour les insectes en plus de ceux déjà existants sur différents endroits de la commune.



Ils l'ont déjà fait !



- Vaux-sous-Chèvremont (Chaufontaine)
- Gelbressée (Namur)
- Marché-les-Dames (Namur)
- Eupen
- Roly (Philippeville)
- Enghien
- Beauvechain
- Uccle



Diverses communes s'y sont mises avec succès !

Pour entretenir leurs cimetières sans pesticide, ces communes combinent méthodes préventives et techniques de désherbage alternatif et conçoivent leurs nouveaux espaces funéraires de manière à limiter le recours au désherbage.

En outre, elles appuient leur démarche sur une communication efficace vers leurs citoyens.

Un pôle pour vous aider

Un cimetière au 21^e siècle est un lieu chargé de plusieurs fonctions : recueillement, lien social, patrimoine. La fonction de maillon vert est optionnelle, mais souvent appréciée par le citoyen si elle est mise en œuvre avec soin, en concertation avec les usagers et le personnel d'entretien.



Besoin d'aide pour vous lancer ...

... et plus particulièrement de conseils pratiques, d'informations techniques, d'un encadrement sur le terrain ?

www.gestiondifferecree.be

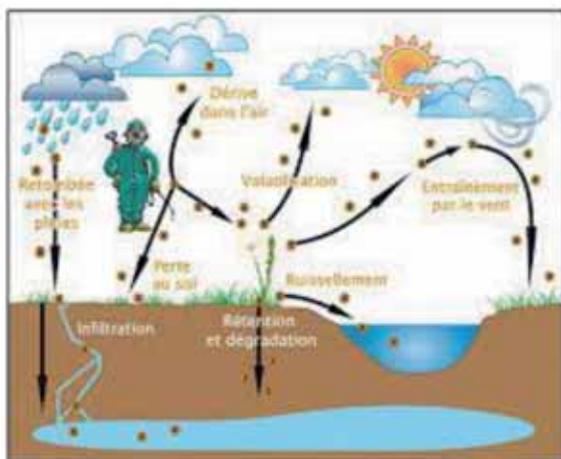


Zéro pesticide dans les cimetières : c'est possible !



Comment concilier nature, patrimoine, propreté et recueillement...

Tout cela passe par un engagement et une acceptation de chacun. Ces changements prendront du temps et nous comptons sur votre tolérance pour accompagner ce projet qui nous semble plus qu'important.



PETIT RAPPEL : Les pelouses, prairies, massifs de fleurs communales ne sont pas des toilettes à chiens. Pensons à ceux qui les entretiennent.



Notre Environnement

Fleurissement du village

Après quelques années de dur labeur voilà notre travail récompensé.

Notre Commune a obtenu sa première fleur.

Un label qui ne demande pas seulement un beau fleurissement mais aussi une vision globale de la nature qui entoure nos villages.

Il nous a fallu choisir un thème et tout naturellement notre choix s'est porté sur le miel et les abeilles.

Nos villages comptent 4 apiculteurs, un grand merci pour leurs collaborations.

Nos institutrices de l'école maternelle avec l'aide des bénévoles de la bibliothèque et de M. ZAPP avaient informé nos plus jeunes sur la vie de l'abeille et une dégustation de tartines de miel a clôturé la matinée.

L'abeille qui butine de fleurs en fleurs, fleurs de nos jardins, de nos parterres créés par nos ouvriers grâce à l'aide de nos habitants, généreux donateurs de bulbes et plants. De nos jardinières fleuries pas seulement celles de la commune mais aussi les vôtres chers citoyens. Un grand merci pour votre association à notre projet. Le jury a reconnu votre implication.



Nos institutrices de l'école primaire ont travaillé sur la forêt, les arbres qui la composent et les animaux y vivants.

Notre forêt patrimoine à préserver, à faire vivre en replantant régulièrement de jeunes plants et là aussi, l'aide de chacun de vous est précieuse. Un moment convivial passé ensemble.

Les arbres plantés çà et là aux abords de nos rues, qui bordent le terrain de foot là aussi, il nous a fallu les compter (environ 141 dont 70 en alignement)



L'eau donnée quotidiennement d'où provient-elle ? Il nous a fallu investir dans des récupérateurs. Pour

prouver que nous voulons économiser l'eau du robinet.



Nos ouvriers ont suivi un stage phyto.

La tonte a été raisonnée.

Les futurs projets évoqués.

Un power-point avait été projeté pour présenter la commune (que vous pouvez retrouver sur le site)

Les différents moyens de communication mis à disposition (flyer, bulletin, site, article de notre journal local)

Nos actions "village propre" au printemps ainsi que "les maisons fleuries" en été.

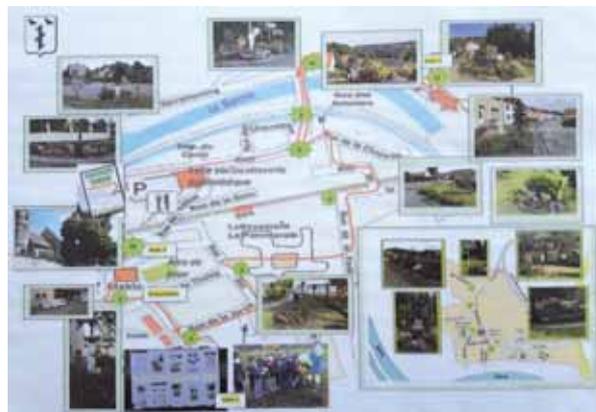




Obtenir une fleur c'est se rapprocher davantage de la nature.

Un parcours bien défini avait été planifié.

La visite du Jury a été riche en conseils afin que nous puissions encore progresser dans nos efforts.



SCHAEFFER ET CIE

- CHAUFFAGE TOUS SYSTÈMES
- VENTILATION
- CLIMATISATION
- SANITAIRE

2 rue de Bitche - 57960 MEISENTHAL
Tél. 03 87 96 83 60 - Fax : 03 87 96 96 84

S.V.T. Industry

Concassage - Criblage - Manutention

1 rue des Mésanges - 57905 ZETTING

Tél. +33 (0)3 87 02 10 83

Fax : +33 (0)9 70 62 78 79

E-mail : contact@svt-industry.com

Web : www.svt-industry.com

Menuiserie
 Ébénisterie
PFIRSCH

Escaliers
 Portes
 Mobilier de style et contemporain
 Agencements
 Cuisines personnalisées

2, Avenue Marchande
 Zone Commerciale
 F-57520 GROSBLIEDERSTROFF
 ☎ 00 33-(0)3 87 95 62 88
 Fax 00 33-(0)3 87 09 22 14
 E-mail: menuiserie-ebenisterie-
 pfirsch@wanadoo.fr



Heures d'ouverture:
 lundi au samedi 9 h - 12 h
 14 h - 19 h



38, rue des Frères Rémy
57200 SARRIGUEMINES
03 87 28 13 61



Fêtes et cérémonies

Les vœux du Maire

Allocution de M. le Maire devant une belle assemblée.



Repas de nos Anciens

Repas de nos Anciens, un moment de convivialité toujours très attendu et apprécié par les convives. Un bon repas, quelques pas de danse, des chants entonnés en chœur, tout pour passer une agréable journée.





Commémoration du 11 novembre

Nous remercions les pompiers, les personnes présentes et plus particulièrement les enfants de nos écoles avec leurs professeurs, pour avoir participé à la commémoration du 11 novembre.

Par leurs textes ils ont ravivé notre mémoire et l'hymne national, entonné en chœur, nous a beaucoup émus.



Remise des prix des maisons fleuries

Ont été primés :

Madame BORDONNE Marie-France, Madame DUBOCQUET Sylvie, Madame HEN Marcelle, Madame HERMANN Christiane, Madame HOFFMANN Adèle, Madame HOFFMANN Christiane, Madame KITTEL Martine, Madame KLEIN Marie-Claire, Madame KOENIG Martine, Le Chalet de Zetting, Madame LUTZ Béatrice, Madame MEYER Martine, Madame MEYER Nadine, Madame MEYER Raymonde, Madame MULLER Betty, Madame SCHOETTEL Solange, Madame STUNER Katia, Monsieur MEYER Mickael, Monsieur SCHOETTEL Yves.





La Vie du Village

Ecole maternelle

Chasse aux œufs

1ère chasse aux œufs organisée par l'Association des parents d'élèves de l'école maternelle le vendredi Saint aux abords de l'école. Grande réussite, et visite du lapin de Pâques.



Pile écolo

PIL'ECOLO : **concours scolaire de collecte de piles**

4 257 écoliers ont relevé ce challenge !

Notre école maternelle a participé à ce concours. Grâce à votre mobilisation notre école s'est classée 13^{ème} sur 45 participants avec un poids total de 87,50 kg soit une moyenne de 5,83 g par élève. Merci à tous pour votre mobilisation et pour cette belle démarche écologique !!!



Visite à la bibliothèque



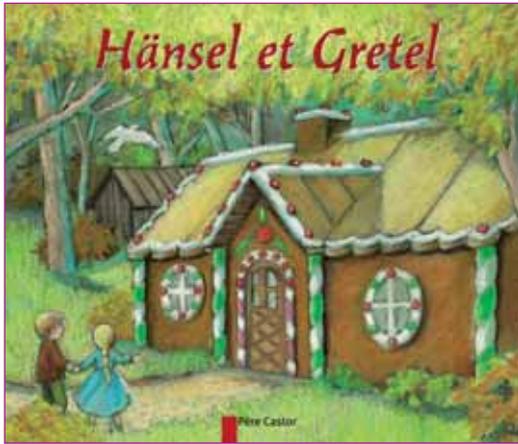
Au cours des mois de mars et avril, les bénévoles ont accueilli les écoles maternelles et primaires pour découvrir les contes de notre enfance et des récits du Moyen-Age.

L'objectif de ces rencontres est d'inciter les jeunes à la lecture et leur faire découvrir les trésors de la bibliothèque afin qu'ils y amènent aussi leurs parents et amis. En effet le fond y est riche en nouveautés, adapté à tous les goûts et tous les âges !

Le 15 mars, les élèves de l'école maternelle ont apprécié les aventures de *La petite poule rousse*, *Le loup et les sept chevreaux*, *Le chat botté* et *Boucle d'or*. Ils en ont aussi profité pour choisir un livre et l'emprunter pour partager un moment de lecture privilégié avec leurs parents ou grands-parents. Et comme les contes finissent bien, ils ont clôturé cette matinée par un délicieux goûter.



La maison en Pain d'Épices



Depuis plusieurs semaines, nous travaillons sur le conte « Hänsel et Gretel ».

Dans le cadre de ce projet, nous avons réalisé la maison en pain d'épices de la sorcière.

Nous avons commencé par faire du pain d'épices dont voici la recette :

Faire bouillir 150g de lait avec ½ cuillère de sel.

Puis ajouter 400g de miel liquide et bien remuer.

Ajouter ensuite tous les autres ingrédients et bien battre le tout : 500g de farine, 1 cuillère à soupe de bicarbonate, 3 cuillères à café de sucre brun,

le zeste d'une orange (ou du jus d'orange), 4 cuillère à café d'épices de Noël, 1 clou de girofle et 20g d'eau de fleur d'oranger.

Beurrer et fariner le moule et y verser la pâte.

Laisser reposer 1h avant d'enfourner.

TH. 140° pendant 1h20 et 10 mn avant la fin de la cuisson, augmenter à 180°.

Une fois le pain d'épices prêt, nous avons construit une maison, puis avons décoré celle-ci de friandises.



Nous avons beaucoup aimé travailler sur ce conte, même si nous avons un peu eu peur de la sorcière !!!





La Vie du Village

Notre jardin potager

Nous avons la chance d'avoir reçu 4 jardins surélevés dans la cour de notre école. Gants, pelles, griffes et voilà la transformation opérée, nos petits jardiniers enfin prêts

Opération jardinage :

Retrait des mauvaises herbes, ratissage, plantation et pour finir on arrose le tout.

Quelques jours plus tard, les premières pousses sont apparues :

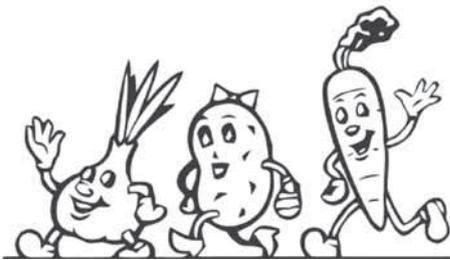


Et enfin le moment de la première récolte est arrivé :





Après la récolte place au goûter ! Au menu salade verte et radis du potager, le tout accompagné de jambon. Au dessert tartine de pâte à tartiner ...
HUMMMMMMMMMMMMMMMMMM



SIVIHE
Protection Incendie

• Installation
• Vérification
• Maintenance
• Dépannage

TOUS MATÉRIELS INCENDIE

APSAD n° 5507804-285

APSAD **IN**
PREVENANCE

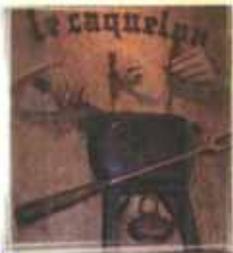
Service d'installation et de maintenance
d'équipements incendie (réglement 11-10-2015)
Mention de certification n° 1501004-285

15, rue des Prés • 57670 LENING
Tél.: 03 87 01 57 39 • Fax : 03 87 05 73 02 • Port : 06 89 56 25 76
E-mail : sivihe.kc@orange.fr - www.sivihe-protection-incendie.fr

Starck
L'ÉNERGIE DYNAMIQUE

SOLUTIONS ELECTRIQUES ET AUTOMATISME
03 87 29 13 13 www.starck-elec.com

RESTAURANT LE CAQUELON
Le spécialiste des fondues



6, rue de la Sarre
57905 DIEDING
Tél. 03 87 02 12 86
Port. 06 78 81 27 53
lecaquelon57gmail.com



S.G.E. GINGEMBRE & ASSOCIÉS S.A.S
Cabinet de Typographie et d'arpentage
Géomètre expert D.P.L.G.

6, rue Louis Verdet - **57200 SARREGUEMINES**
Tél. 03 87 98 11 30 - Fax : 03 87 95 03 70



Ecole primaire

Visite de la bibliothèque de Zetting



11 novembre : Commémoration

13 octobre 2016 : Les élèves de CP participent au projet de la CASC « biodiversité ma classe s'engage ». Pour mener à bien ce projet une première promenade en forêt est organisée.



5 décembre : Visite de Saint-Nicolas





9 décembre 2016 en CE1-CE2, nous faisons de la poterie (fabrication d'un vide-poche) au Moulin de la Blies.



12 décembre 2016 spectacle avec les enfants de l'école maternelle



Mardi-gras en classe de CE1-CE2



Mardi 10 janvier une journée d'école spéciale





La Vie du Village

5 avril 2016 : Animation à la bibliothèque de Zetting



Sortie de fin d'année, le mardi 6 juin à Eschviller

Visite du verger et fabrication d'une compote de pomme



Pique-nique





Visite de l'ancienne scierie



Jeu de piste



Chasse aux indices



Visite des GS



Rencontre de toutes les classes qui ont participé au projet de la CASC





Périscolaire

Voyageons ensemble

Cette année, le périscolaire, géré par les PEP 57, a pour thème le voyage.

Afin de rendre la géographie ludique, les animatrices feront découvrir différentes cultures et traditions, à travers divers ateliers, tel que la musique, danse, jeux, contes...

L'équipe d'animation sollicite les enfants, les amis, les familles, les habitants du village, à envoyer des cartes postales de leurs voyages pour que les enfants puissent les repérer sur la carte du monde.

Pendant le centre de loisirs organisé à Zetting du 23 au 27 octobre 2017, les enfants ont pu s'approprier la fête d'halloween.

Déguisés et maquillés en monstres tous les jours, ils ont participé à diverses activités proposées par les encadrants (décors, activités manuelles, atelier culinaire, danse, clip vidéo).

Lors de cette semaine, l'association «Les piverts» est intervenue pour proposer des ateliers autour d'animaux effrayants, le but étant de dédramatiser ses peurs.

Le dernier jour, afin de découvrir un code secret qui ouvrait une malle enfermant des bonbons, les enfants ont dû remuer leurs méninges en répondant à un quizz labyrinthe.



Le prochain centre de loisirs aura lieu à Rémelfing du 26 février au 2 mars 2018.

Pour tous renseignements : Tél. 06 29 20 58 22
ou periscolaire.remelfing-zetting@pep57.org

Adresse :

13 rue de Nancy (Salle polyvalente) 57200 REMELFING
4 rue des Mésanges 57905 ZETTING



Bibliothèque

Une belle récompense pour la bibliothèque

Dans le dernier bulletin, nous avons choisi de vous faire découvrir les nouveautés de la bibliothèque, dans lequel nous vous avons sélectionné nos coups de coeur lecture. Nous avons eu la joie d'être récompensés par le Conseil Départemental au congrès des bénévoles des bibliothèques, le 2 octobre à Dieuze, primant ainsi l'originalité et la créativité du fascicule. Au plaisir de la reconnaissance de notre investissement, la bibliothèque a obtenu un trophée et un bon chèque cadeau qui lui a aussi valu de compléter le fonds bien-être et santé.



Michèle, Marie Claire et Gilles ont représenté la bibliothèque de Zetting au Congrès des bénévoles



Une équipe fière de sa récompense

L'arrivée de Gilles Weiskirchen dans l'équipe permet l'ouverture de la bibliothèque le premier samedi de chaque mois, hormis ses horaires habituels : lundi de 15h à 18h et mercredi de 16h à 19h. En attendant son déménagement, la bibliothèque est située au 2A rue de l'église à Zetting.



Bibliothèque

Initiation au numérique

Le samedi 10 juin, une dizaine de zettingeois s'est initiée à la tablette numérique à la bibliothèque. Animé par Sandrine et Sophie de la médiathèque de Sarreguemines, ce stage a permis aux novices de découvrir ses différentes fonctionnalités, les applications de base, la création de fichiers, l'envoi des photos, ... Désireux d'en faire l'acquisition ou déjà propriétaires d'une tablette, ils peuvent désormais partager des moments conviviaux avec leurs enfants et petits-enfants, pour qui cette dernière n'a plus de secret. La période des congés estivaux a été l'occasion de consolider leurs acquis en envoyant leurs photos et vidéos de vacances !



Une équipe bien motivée et studieuse !

Ils se sont retrouvés fin septembre pour un stage de perfectionnement, à la mairie, pour pouvoir surfer sur la vague du web et partager leurs découvertes.



Consolider ses acquis et se perfectionner en surfant sur le web



Arboriculteurs

L'activité principale des arboriculteurs était cette année encore la transformation de jus de pommes, puisque pour la 2ème année consécutive, les fruits à distiller étaient rares. Les gelées de la nuit du 21 avril ont anéanti la quasi totalité des fruits à noyaux ainsi que les pommes précoces. Par contre les tardives, surtout les variétés anciennes, qui ont fleuri après ces gelées étaient assez abondantes. Quelques membres du comité ont encore donné de leur temps pour ramasser plus de 3 600 kg chez des particuliers où les pommiers étaient plus généreux. Cela nous a permis de satisfaire en jus nos membres qui n'avaient pas de récolte.

Cette année encore, pour la 4ème fois, les arboriculteurs ont organisé pour la Kirb de Zetting le 12 novembre un repas « Cochon de lait » auquel 120 personnes ont participé. Ce fut de nouveau une journée très réussie. A renouveler en 2018.

Nos arboriculteurs vous donnent ici un cours de taille d'arbres fruitiers.

Si l'entretien des arbres fruitiers est une passion pour les arboriculteurs, il faut toutefois savoir qu'une taille ne se fait pas de n'importe quelle manière s'il veut avoir une belle et saine récolte de fruits. Qu'il s'agisse d'arbres à pépins, comme les pommes et les poires ou à noyaux, tels que les pruniers ou cerisiers, la façon de les tailler est tout un art. C'est la raison pour laquelle l'association des arboriculteurs de Zetting organise chaque année avec le concours d'un moniteur de l'union départementale un cours de taille gratuit pour ses membres ainsi que pour les non-membres intéressés. Plusieurs méthodes de tailles sont nécessaires à partir de la plantation d'un fruitier. La première année après sa plantation on procède à une « taille de formation » qui consiste à lui donner une forme, à établir sa charpente en déterminant l'orientation des branches. On définit aussi la hauteur de son tronc. Lors de cette taille, l'arboriculteurs n'aura pas le droit de se tromper, puisqu'il ne peut plus revenir en arrière, le résultat sera définitif. Après la taille de formation, vient la taille de fructification dont l'objectif est de maintenir une silhouette équilibrée, à faire apparaître les organes qui fructifient et à limiter l'encombrement de l'arbre. Il faut que l'arbre soit bien aéré et que les feuilles et les fruits bénéficient d'un ensoleillement maximum en supprimant les branches mal placées ou trop serrées. C'est la raison pour laquelle on taille la



plupart des fruitiers en gobelet. Cette taille consiste à éliminer les branches pointant vers l'intérieur de l'arbre en laissant une couronne autour. Le poirier est généralement taillé en quenouille, c'est-à-dire qu'il faut laisser un axe central autour duquel poussent les branches. Il faut par la suite surveiller chaque arbre et intervenir certaines années en cas de besoin. Cette taille est nommée, la taille d'entretien ou de régénération qui consiste à couper les gourmands qui pompent beaucoup d'énergie à l'arbre ainsi que les branches mortes ou malades et de surveiller la hauteur de l'ensemble afin de pouvoir cueillir les fruits sans se mettre en danger sur une échelle. Les cours de taille sont très appréciés par les participants qui ne tarderont pas à les appliquer dans leur propre verger.



Country Valley

L'Association Country Valley qui compte actuellement une soixantaine de membres, a repris ses cours hebdomadaires de danses country à la salle socioculturelle.

Virginie STUNER et Marcelline WEBER continuent d'animer les cours débutant les mardis à partir de 19h30, Jacky ALBERT assure les cours aux danseurs confirmés les jeudis à partir de 19h30.

C'est toujours avec un immense plaisir, que le groupe de démo se produit à l'occasion de fêtes locales, paroissiales, de quartier, comme notamment lors du repas des vétérans le 1er octobre ou encore le 19 novembre sollicité par le Conseil de Fabrique d'ETTING.

Les danseurs toujours très motivés et dynamiques n'hésitent pas à parcourir de nombreux kilomètres afin de participer aux nombreuses fêtes country du secteur.

La traditionnelle soirée de Noël, la galette des rois, la soirée carnaval ou encore la fête de fin d'année sont autant d'occasions pour cette joyeuse troupe de se rencontrer au grand complet pour des fêtes internes.

Des manifestations sont d'ores et déjà programmées pour l'année 2018 avec une après midi CD le 22 avril, ainsi qu'une soirée dansante le 29 septembre.

Le nouveau comité 2017/2018 se compose de :

Estelle DEL BIANCO (présidente)

Tiphanie WERGUET (vice-présidente)

Anne SCHLEGEL (secrétaire)

Anne KREMER (secrétaire adjointe)

Martine LOHMANN (trésorière)

Sylvie BLETSCH (trésorière adjointe)

Jenny MEYER, Marcelline WEBER, Virginie STUNER et Francis SCHERER (assesseurs)



Contact :

Estelle DEL BIANCO

07 71 71 66 71

ou countryvalley57905@outlook.fr



Aviculteurs

Les aviculteurs de Zetting ont fêté leurs 25 années d'existence de leur club lors d'une belle soirée autour d'un dîner dans un restaurant de la vallée de la Sarre.

Les membres ont honoré leur président, Marc Schloesser, qui est à la tête depuis la création de l'association, en lui offrant un magnifique cadeau ainsi qu'un bouquet de fleurs à son épouse Brigitte.

C'est en 1992, que Marc passionné d'aviculture et faisant partie du club d'un autre village a eu l'idée d'en créer un dans sa commune. Avec une dizaine d'autres éleveurs, ils vont réaliser leur projet. De tous les membres fondateurs un seul est encore à ses côtés, l'actuel trésorier Jean-Claude Scheidecker.



La première acquisition du club a été une couveuse où tous les membres pouvaient faire couvrir les œufs.

Chaque année au mois de septembre et ce depuis 25 ans, les aviculteurs organisent leur exposition de jeunes sujets (lapins, poules, coqs, canards et pigeons) dans la salle socioculturelle. Très belle exposition où petits et grands se rendent avec grand plaisir et s'y attardent bien souvent pour manger de bons plats.



 **TechnoPrint**
LA MAÎTRISE DE L'IMPRESSION

FORBACH 

03 87 85 01 60

imp.technoprint@orange.fr

 **Plâtre Elec**
Michel ARMBRUST

CONSTRUCTIONS NEUVES & RÉNOVATIONS

*Plâtrerie - Electricité - Chape - Isolation
Aménagement - Couverture Zinguerie - Terrassement
Gros-Oeuvre - Chauffage Sanitaire*

2 rue de Roth - 57910 NEUFGRANGE
Tél. 03 87 98 87 18 / 06 08 34 50 08
E-mail : armbrust.michel@gmail.com



Conseils de Fabrique de Dieding et Zetting

Chaque année, les bénévoles de nos conseils se retrouvent autour d'un goûter.
Un moment agréable de partage et d'écoute.





L'association des enfants de chœur de Zetting a participé en février 2017 au pèlerinage diocésain de Rome. Cette sortie regroupait tous les enfants de chœur du diocèse de Metz. Quatre enfants de chœurs de Zetting se sont joints à cette aventure qui leur a laissé d'innombrables souvenirs.

Les visites de multiples hauts lieux historiques ainsi qu'une entrevue avec le pape François 1er ont jalonné ce pèlerinage. Les enfants ont ainsi pu découvrir le colisée, les catacombes, l'église Saint Nicolas et la liste n'est pas exhaustive.

Monseigneur Laglèze nous a accompagné lors de plusieurs visites. La bonne ambiance était au rendez-vous et les enfants ont pu faire la connaissance et échanger avec les enfants des autres paroisses.



A Zetting, l'association des enfants de chœur existe depuis de nombreuses années.

C'est grâce à elle que, début janvier, la tradition du passage des rois est respectée.

Ce sont également les enfants de chœur qui se chargent de remplacer les cloches la semaine avant Pâques. Ils passent dans l'ensemble des rues du village, matin, midi et soir en chantant et crécellant.

Les chants qu'ils interprètent sont en patois. Ce folklore, qui reste vivace chez nous, est malheureusement en déclin dans d'autres villages.

L'année se conclut en général par un voyage organisé par l'ensemble des paroisses du Val de Sarre et qui mène les enfants à Europa Park.





AS Zetting - Football

La saison 2016/2017 proposait de nombreux défis à l'AS Zetting : reconstruire un effectif senior compétitif, retrouver une ambiance apaisée au sein du club et reprendre du plaisir, après une saison 15/16 très éprouvante. Si sur le plan sportif, la saison s'est terminée fin mai 2017 sur une modeste 5e place en championnat pour l'équipe A, le bilan associatif du club de la saison 2016/2017 est plutôt satisfaisant : les manifestations du club, à savoir « Soirée Moules », « Carnaval » et « Tout Le Monde Joue Au Foot » ont connu un franc succès, le nouvel effectif mis en place s'est parfaitement intégré sous la houlette de leur entraîneur, Jonathan Gross. Il y avait donc clairement des motifs de satisfaction à l'issue de la saison 2016/2017.

La saison 2017/2018 en cours, a vu l'effectif senior gonfler nettement, avec à présent plus de 45 joueurs seniors licenciés au club. L'objectif étant évidemment de faire progresser sportivement les 2 équipes seniors, tout en cultivant un état d'esprit convivial au sein du club, l'objectif prioritaire étant de prendre du plaisir sur et en dehors du terrain. A mi parcours l'équipe senior A se classe 3e à 2 points du leader et l'équipe B est 4e de son groupe de championnat.

Concernant les équipes de jeunes, l'ASZ sort d'une expérience chaotique au sein du regroupement « Avenir Val de Sarre », dont la lente agonie s'est terminée l'été dernier par une dissolution. Ce regroupement créé il y a 5 ans ne donnait plus satisfaction ni aux clubs, ni aux parents, ni aux jeunes joueurs. Sa gestion discutable et les distensions entre les clubs du Val de Sarre et les clubs de Neufgrange/Siltheim étaient trop importantes pour permettre de pérenniser ce regroupement. Cette année, l'ASZ a réalisé des jumelages avec les clubs de Sarreinsming/Blies Ebersing, Wittring et Remelfing dans les catégories U6, U9 et U11. L'ASZ a la charge cette saison des U9, dont les entraînements se passent à Zetting sous la direction de Gaëtan Rohr et Valentin Hoffmann. Au vu de la bonne entente entre les clubs concernés et les témoignages positifs des parents des jeunes, une coopération à long terme semble envisageable entre les clubs du Val de Sarre au niveau des équipes de jeunes, dont l'ASZ souhaite voir les effectifs augmenter dans les années à venir.

Cette année l'AS Zetting a lancé une nouvelle manifestation le 4 novembre dernier, à savoir une soirée Halloween, avec un beau succès et une excellente ambiance pour une première.

Les manifestations à venir pour la saison en cours sont les suivantes :

- La « Soirée Moules », qui a affiché complet en 2017, aura lieu le samedi 27 janvier 2018 et sera animée par FA SI LA DANSER ; comme en 2017.
- Le « bal des enfants », dont le succès ne se dément pas, sera organisé le dimanche 11 février 2018.
- Le traditionnel « bal du Rosenmontag » animé par Jacky Melody est programmé pour le lundi 12 février 2018
- Le « Tout Le Monde Joue Au Foot » aura lieu le 1er juillet 2018 au Stade René Bernard de Zetting.

Pour tout renseignement au sujet de l'association ou des manifestations à venir, vous pouvez contacter :

- MEYER David Président : **06 72 49 62 89**
- Gaëtan Rohr Vice Président : **06 42 00 73 51**
- Bernard Jedar Trésorier : **06 78 68 72 61**
- Pierre Beckmann Secrétaire **06 31 28 43 30**

Les joueurs et dirigeants de l'AS Zetting vous souhaitent une excellente année 2018 à vous et à vos proches !



Grâce à votre générosité, la vente des **brioches de l'amitié** a permis de verser la somme de 590€ à l'association familiale d'aide aux enfants inadaptés de Sarreguemines.

Merci aux membres de l'AS Zetting.



Soirée Halloween



Bal des enfants



Rosemontag



Equipe des jeunes



Equipe des seniors



Association des Vétérans de Zetting - Sarreinsming

La saison 2017 ne fut guère brillante par ses résultats mais la dépense physique fut pleine lors des matchs disputés, et la bonne humeur a prévalu lors des rencontres. Hélas plusieurs équipes de vétérans ont fait défaut ou disparu du calendrier en cours de saison. Sur le terrain les joueurs devaient redoubler d'efforts du fait de leur juste effectif et les parties finissaient souvent à l'avantage des adversaires principalement par manque de souffle. Le comité espère que du sang neuf rejoigne cette équipe sinon jouer à onze joueurs sera compliqué, et peut-être faudra-t-il envisager d'autres formes de pratique du ballon ?

La convivialité règne toujours notamment lors des échanges avec nos amis d'Ommersheim, et lors du match avec les « Bigs boys », avec le partage des « talents » du football.



Une rencontre conviviale

Le comité :

Président : Fabien Gross
Secrétaire : Gilles Le Borgne
Trésorier : Fabien Stenger
Secrétaire adjoint : Denis Mathy
Trésorier adjoint : Fabien Schille

Assesseurs : Paul Raymond, Philippe Daniel
Christian Stern, Jean-Claude Rohr
Jean-Paul Helmer, Manu Franck

Le Comité propose selon la demande, des matchs en salle entre deux saisons et chaque année une sortie Marché de Noël, ainsi que de participer au moins à deux repas annuels, l'un pour l'après match avec Ommersheim, pour rendre la pareille à nos amis allemands qui nous reçoivent toujours chaleureusement, et l'autre pour marquer la fin de saison.

L'Association est reconnaissante et satisfaite de la générosité des participants à la journée « Marche d'Automne ». L'itinéraire de cette année suivait un parcours toujours innovateur tracé par Jean-Claude, Patrice et Philippe, empruntant une partie du « Chemin des bornes » à la croisée des villages de Sarreinsming, Wiesviller et Zetting.

A l'issue, les « vétérans » étaient ravis de constater la fidélité de nombreux convives, et la présence de nouveaux gourmets, réunis autour d'une belle table pour déguster la traditionnelle « choucroute royale » préparée par Jean-Paul et Antoinette, avec l'accompagnement musical de Didier. Le Comité remercie les compagnes pour leur aide précieuse pour une bonne organisation, pour le service d'environ 180 couverts. Cette journée d'Automne devient une tradition déjà actée pour le 7 octobre 2018.



Club épargne Concorde

Aller au resto du coin pour faire des économies, c'est possible ! Dans les villages mosellans alentour, cette pratique ancrée dans nos mémoires collectives est toujours d'actualité. A Zetting, le Club d'épargne «Concorde» permet à ses adhérents depuis 40 ans (déjà) de se constituer en 12 mois une petite cagnotte, récupérée en chaque fin d'année, pour agrémenter les fêtes de Noël.

Le principe est simple : chaque membre vient déposer sa manne chaque mois dans le « placard à casiers numérotés » installé à notre siège social, le restaurant le « Chalet de Zetting » tenu par nos amis Frank et Virginie. Une fois par mois, les membres du comité se réunissent au Chalet pour procéder à la « levée » des casiers et l'épargne collective est déposée sur un compte bancaire au nom de l'association. Le « pactole » est ensuite restitué à chacun en fin d'année.

Ce système de cagnotte a cet avantage qu'aucun adhérent ne peut toucher aux sommes déposées pendant toute une année. Si vous faites une tirelire chez vous, toute occasion est bonne d'y aller puiser, ne serait-ce que parce que vous avez besoin de monnaie. À la banque, vous pouvez avoir la tentation de débloquer l'argent mis de côté pour une raison ou une autre.

Notre Club ne compte pas moins de 90 épargnants de tous âges et horizons, qui ont plaisir à se retrouver ensemble à l'occasion par exemple de notre banquet annuel ou lors des manifestations que nous organisons. Notre leitmotiv, c'est de joindre l'utile à l'agréable, de créer du lien social, entre générations, entre nos membres, entre les habitants du village et des villages voisins et de manière plus générale faire vivre notre Village.

A propos de nos manifestations, nous avons eu le plaisir d'organiser avec l'association des parents d'élèves de l'école maternelle le premier marché aux puces de Zetting, qui fût une réussite reconnue de tous. Fort de cette expérience, nous reconduirons (en l'améliorant) l'organisation d'un vide grenier le 10 juin 2018, tout comme nous reconduirons le 27 octobre 2018 l'organisation de la soirée « Night Fever » qui a fait salle comble en 2017.

En parallèle de ces manifestations ouvertes au public, nous souhaitons pour les années à venir proposer à nos adhérents au minimum une sortie par année (en plus de notre traditionnel banquet). En coulisses se prépare déjà une sortie exceptionnelle pour fêter les 40 ans du Club.



Tout renseignement possible auprès de :

Président : M. Yann Neu

Vice-Président : M. Régis Schlegel

Secrétaire général : M. Alain Ehre

Trésorier : M. Joël Jung



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

CRÉDIT MUTUEL COTEAUX VAL DE SARRE
Agences de Sarreinsming et Neufgrange

0 820 891 372 Service 0,12 €/min + prix appel



Etat-civil



NAISSANCES 2017

GROSS	Joey	30/04/2017	Sarreguemines
HOFFMANN	Jules	11/08/2017	Sarreguemines
KREMER	Auxane	25/09/2017	Sarreguemines
LUHMANN SPEYER	Emma	13/12/2017	Sarreguemines



MARIAGE 2017

ANTHONY Julien	KLEIN Angélique	26/04/2017
MULLER Laurent	HAY Marie-Claire	17/06/2017
WAGNER Guillaume	HOFFMANN Sandrine	12/08/2017



DÉCÈS 2017

HOFFMANN	Norbert		03/01/2017	Sarreguemines
TOUSCH	Cécile	épouse HOFFMANN	06/01/2017	Sarreguemines
BARTHEL	Raymond		06/01/2017	Sarreguemines
JOUSSAUME	Jacques		12/01/2017	Bitche
DE CIA	Rosa	épouse KLEIN	19/01/2017	Zetting
MULLER	Yolande	épouse KAESZ	14/02/2017	Zetting
MAILLOT	Christian		18/04/2017	Nancy
OBRINGER	Charles		05/08/2017	Sarreguemines
JUNG	Gaston		09/09/2017	Sarreguemines
MARBACH	Christiane	épouse BARTHEL	11/09/2017	Sarreguemines
BELLOT	René		19/12/2017	Zetting



Le PACS : une nouvelle mission dévolue aux mairies

Depuis le 1er novembre, c'est en mairie maintenant qu'on se pacse, dépacse ou modifie un Pacs et non plus au tribunal d'instance. C'est gratuit, facile et plus proche.

Qui peut se pacser ?

Toutes personnes majeures (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays) de sexes différents ou de même sexe à condition d'être ni marié ni pacsé par ailleurs



Comment passer un pacs en mairie ?

Il faut se procurer un **acte de naissance** (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois (ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger), remplir, dater et signer une **convention de Pacs** après avoir pris connaissance de sa Notice, remplir une **Déclaration conjointe de Pacs et la faire enregistrer en mairie** auprès d'un officier d'état civil. Celui-ci, après enregistrement de la déclaration conjointe de PACS, procède aux formalités de publicité et la restitue aux heureux pacés après l'avoir signée.

Ces formalités peuvent également être passées devant un notaire. C'est payant mais juridiquement plus sécurisé pour les parties en présence.

Peut-on modifier un pacs ?

Oui ! Du moment que les partenaires sont d'accord, il est possible de modifier la convention de Pacs à tout moment.

Pour cela il faut fournir à l'état civil de la mairie où le Pacs a été conclu une convention modificative de Pacs accompagnée d'une **déclaration conjointe de modification de Pacs**

Comment se dépacser ?

C'est facile, il suffit qu'un seul des partenaires en fasse la demande au moyen du formulaire de dissolution de Pacs à la mairie (au notaire si le Pacs a été enregistré chez lui).

Attention, les Pacs conclus avant le 1er novembre 2017 ne peuvent être dissous qu'auprès d'un officier d'état civil de la commune où se trouve le tribunal d'instance auprès duquel le Pacs a été conclu.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à la mairie du lieu de votre domicile.



Renseignements utiles

➔ Mairie :

13, rue de l'Eglise

Tél : 03 87 02 38 68

Fax : 03 87 02 20 29

E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Site : www.zetting-dieding.fr

➔ Secrétariat de mairie :

Mme Katia STUNER

Rencontrer le maire sur rendez-vous

Permanence des adjoints :

Lundi et Mardi de 18h à 19h et sur rendez-vous

➔ Syndicat intercommunal des Eaux de Zetting-Wiesviller-Woelfling :

Siège social :

Mairie de Zetting aux heures d'ouverture

Tél : 03 87 02 38 68

Président : M. Fabien STENGER

Secrétaire : Mme Katia STUNER

Agent d'exploitation : M. Christian HUTH

Agent technique : M. Christophe HEITGER

➔ Sapeurs pompiers :

Chef de centre local : Adjudant Thierry MEYER

Tél : 18

➔ Paroisse catholique :

M. l'abbé Franck KNORST

Tél : 03 87 98 07 10

➔ Groupe scolaire :

Ecole élémentaire : 03 87 02 34 26

Ecole maternelle : 03 87 02 27 41

➔ Bibliothèque :

Relais 2a rue de l'Eglise

Ouverture : Lundi de 15h à 18h

Mercredi de 16h à 19h

1er samedi du mois de 10h à 12h

Tél : 03 87 02 36 35

➔ Déchèterie de Zetting :

Lundi et samedi de 9h à 12h20 / 13h à 16h50

Mercredi et vendredi : 9h à 11h50

➔ Location de la chambre mortuaire

S'adresser à la mairie

- mise à disposition gratuite pour les familles des défunts de la commune.

- 60 euros pour les familles des communes voisines.

➔ Location de la salle socioculturelle

Suite aux diverses améliorations apportées à la salle socioculturelle, le Conseil Municipal, sur le rapport du maire et après délibération, décide de maintenir les tarifs de location définis dans la dcm du 28/10/2009 (hors charges facturées en sus) comme suit :

- Soirée dansante, dîner dansant, soirée spectacle à but lucratif, loto familial..... **300€**

- Fête familiale (baptême, apéritif, lunch, banquet de mariage, anniversaire) et manifestations assimilées (départ à la retraite, retrouvailles d'une classe d'âge)..... **250€**

- Petites manifestations (marché aux puces, expositions, marché de Noël, marches populaires, Bal des enfants) et Assemblée générale..... **200€**

- Retrouvailles après funérailles..... **60€**

- Réunion d'information, réunion électorale... Gratuité après accord du maire

Pour toute occupation de la salle, les charges sont dues au coût réel sauf pour les associations locales, pour lesquelles la commune prend en charge 50%.

Les associations locales bénéficient :

- une gratuité par an

- une facturation de la 2e manifestation à 50%

- une gratuité pour la distribution des brioches de l'amitié

- une gratuité de la salle pour l'assemblée générale des associations locales (hors charges facturées à 50%)

➔ Location de tonnelles

30€ / tonnelle (aux utilisateurs de la salle qui en auront fait la demande).

Responsable de la publication : Bernard FOUILHAC-GARY

Responsables de la rédaction : Gilles LE BORGNE et Martine LETT

Avec la participation de : Bernard JEDAR, Michèle PEIFER, Blandine STENGER, Nathalie BENMEDJEBER, Alphonse ERTZSCHEIDT, Michael KREMER, Katia STUNER, les écoles maternelle et élémentaires, le périscolaire, et les associations, Albert ANDRE, Estelle DEL BIANCO, Corinne FOUILHAC-GARY, Marie-Claire LE BORGNE, Denis MEYER, Alphonse ERTZSCHEIDT, Lahcène NACHI, Stanislas PIZNAL, Carlo DEL BIANCO.

Fournil de SARREINSMING
Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie

DOSCH ERWIN
sandwichs - Apertifs - Galettes à thèmes

erwin.dosch@wanadoo.fr
ouvert du lundi au samedi de 4h30 à 18h30
11 grand rue 57905 SARREINSMING 0387982118
23 rue de l'église 57200 Remelting 0387957346

Pompes Funèbres

Eternité

Vente d'articles religieux
Grand choix en plaques et arrangements floraux

24h/24
7j/7

1a, route de Nancy
57200 SARREGUEMINES **03 87 02 8000**

Organisation des Obsèques, Démarches, tous transports avant et après mise en bière, Contrat Obsèques, Personnel qualifié à votre service

C.S ELECTRICIEN
Sébastien CORDIER

- Electricité générale
- Eclairage d'espaces intérieurs et extérieurs
- Chauffage électrique • Climatisation
- Tous systèmes de VMC

Dépannage

38 grand'rue • 57905 • DIEDING ZETTING

Tél : 03 87 98 69 19 • 06 72 93 95 33

M.A.E.V.A

TERRASSEMENT
DÉMOLITION
LOCATION

T R A V A U X
P U B L I C S

4, rue Jean Monnet - 57910 HAMBACH
Tél. : 03 87 02 35 23 - Fax : 03 87 02 26 73

Carrelages WINDSTEIN

SOLS PLASTIQUES - MOQUETTES - CHAPE - MARBRE

48, rue Teyssier
57230 BITCHE

Tél. 03 87 96 01 48

Entreprise Paysagiste FIEG Denis

Simulation informatique

57400 SARRALTROFF
Tél : 03 87 03 13 49
Fax : 09 63 68 24 85
paysages.denis.fieg@wanadoo.fr

Le Chalet de Zetting
RESTAURANT

Horaires d'ouverture :

- Mercredi à vendredi et dimanche de 12h à 14h30 et de 19h à 22h
- Samedi de 19h à 22h
- Fermé le lundi, mardi et samedi midi

8 rue de l'Eglise - 57905 Zetting
03 87 28 59 64 - www.chalet-zetting.fr

OZÉO
cuisines

3, rue du Maréchal Kellermann
57200 SARREGUEMINES
03 87 95 16 55



Mairie

13 rue de l'Eglise
Tél. : 03 87 02 38 68
Fax : 03 87 02 20 29
E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr
Site : www.zetting-dieding.fr

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h
Vendredi de 8 h 15 à 11 h 45

Permanences des élus

Rencontrer le maire sur rendez-vous

Les Adjoints au Maire :
Lundi et Mardi de 18 h à 19 h
En cas d'urgence et de fermeture
de la mairie : 06 75 33 31 40